

GRAND PRIX de VENDEE 2020

Golf de La Domangère

Les 04 et 05 juillet

FORME DE JEU, MARQUES DE DEPART et SERIES

Simple Stroke play 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour

- **Messieurs** : Marques blanches / 6422 mètres / slope 146 / SSS 74,5 / 1 Série Index < 11,5
- **Dames** : Marques Bleues / 5384 mètres / slope 139 / SSS 75 / 1 Série Index < 16,5

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du droit de jeu fédéral de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.
 - être à jour de ses droits d'engagement pour tous les Grands Prix antérieurs.
 - remplir les critères sportifs d'inscription.
 - être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition
- La licence, le badge et le certificat médical doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

DROITS D'INSCRIPTION :

Pour les 2 tours et le jour d'entraînement du vendredi 03/07 (sur réservation obligatoire)

Messieurs et Dames (+ de 25 ans)	80 €
Membres Blue Green	45 €
Joueurs de 19 à 25 ans	40 €
Joueurs de 18 ans et moins	30 €
Membres AS Domangère abonnés Blue Green	20 €

Contacts : Golf de La DOMANGÈRE, route de La Rochelle, 85310 NESMY

Tél : 02 51 07 65 90 Mail : domangere@bluegreen.fr

L'inscription ne sera effective qu'à réception du bulletin complété, accompagné du règlement qui se fera par chèque à l'ordre de : Bluegreen Groupe Saur.

La date limite d'inscription est fixée au samedi 27 juin 2020

Un joueur pourra annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription.

Dans cette hypothèse les frais d'inscriptions lui seront remboursés. En cas d'annulation au-delà de ce délai, les frais d'inscriptions resteront dus sauf motif justifié par des circonstances exceptionnelles soumis à l'approbation du Comité de l'épreuve.

CHAMP DE JOUEURS limité à 120 dont 27 dames.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les joueurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames.

12 wildcards dont la répartition est du ressort de La Ligue qui pourra en affecter une partie au club organisateur.

Le club publiera une liste des joueurs retenus 7 jours avant le début de l'épreuve.

Si le champ de joueurs est incomplet, le club pourra, après la date limite d'inscription, compléter la liste en ajoutant des joueurs qui répondent aux critères sportifs.

03/07 > Entraînement : Sur réservation en appelant au 02 51 07 65 90

DEPARTS

04/07 > Premier tour : Premier départ à 8 heures, 3 tranches horaires.

Les inscrits, classés dans l'ordre du Mérite National Amateur puis des index seront dans la 2^{ème} tranche, puis 1^{ère} et 3^{ème} tranche. Les Intervalles seront de 11 minutes.

Ces heures des départs seront disponibles au secrétariat du golf, sur le tableau officiel et publiés sur le site <https://www.golf-domangere.fr/competitions/horaires-de-depart>, le vendredi 03/07 à partir de 12 heures.

05/07 > Deuxième tour : Premier départ à 8 heures dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément.

DEPARTAGES

En cas d'égalité pour la **première place** de chaque série, le départage se fera en **play-off mort subite sur le trou N° 18**, joué immédiatement après l'arrivée des derniers joueurs.

RESULTATS ET REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le dimanche 5 juillet, 15 minutes après l'arrivée du dernier joueur et sera suivie d'un cocktail.

3 Prix Brut Messieurs

3 Prix Brut Dames

2 Prix Brut Mid-Amateur Messieurs

2 Prix Brut Mid-Amateur Dames

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Le Comité de l'épreuve est composé de 5 personnes :

- Directeur du Golf de La Domangère

- Président de l'Association Sportive

- Les 2 arbitres de la Ligue des Pays de La Loire

- Un OEC du club de La Domangère

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).